

# Un peu d'histoire...

Par « Florian ENCINA – Conducteur Receveur »

De...



à...



Si avant la guerre, les habitants de Cannes étaient desservis par un réseau de tramways reliant les villes de Nice, Grasse et Cannes, on ne peut pas dire que ce réseau était propre à la ville de Cannes. En effet, les trajets étaient effectués par le biais de lignes à vocation interurbaine, de même que la liaison ferroviaire reliant Cannes à Grasse via le quartier de Ranguin.



Le premier véritable réseau des villes de Cannes et du Cannet fut créé en 1936. La compagnie des transports en commun de Cannes exploitait les quatre lignes qui formaient ce dernier, à savoir les liaisons Cannes au Cannet, Cannes et Rocheville, Cannes et la Bocca, et enfin Cannes et la Croisette. A l'époque chacune de ces lignes était partagée en deux sections en ce qui concerne la perception.

En 1954, la concession de l'exploitation du réseau Cannois fut accordée pour vingt ans à une nouvelle société : La Société des Transports Urbains de Cannes  par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal des Transports Publics (SITP), créé la même année. Les années soixante virent la création de nouvelles lignes comme les liaisons entre : Cannes et la Californie, Cannes et le Cannet en passant par la République ou encore entre Cannes et l'Aubarède. Durant cette même période, le nombre de sections sur les lignes passa à quatre.



Mercedes O305



Saviem S105

En 1968, suite aux grèves tumultueuses, on assista au passage à un seul agent par bus : c'est l'arrivée du conducteur receveur.

En 1974, la concession du réseau est renouvelée pour 10 ans à la STUC qui, avec l'apport nouveau du versement transport accordé au Syndicat Intercommunal des Transports Publics (SITP), va entamer une période de restructuration.

La société a, entre autres, adopté un nouveau système de perception à carte magnétique, redécoupé ses lignes en deux zones en remplacement des quatre sections précédentes, mais a aussi créé de nouvelles lignes et augmenté la fréquence de ses bus sur toutes les lignes du réseau. En deux ans, le parc de véhicules et le personnel de conduite ont doublé. A tout cela, est venue s'ajouter en 1978, la remise en service de la ligne ferroviaire **Cannes-Ranguin** (en 11 minutes) grâce à l'achat d'un autorail (X 94630) qui adopta la perception identique à celle du réseau.



*L'autorail X 94630 aux couleurs de Cannes  
Gare de Ranguin*



En 1984, la concession fut accordée pour 5 ans plus un à la société déjà en place qui s'attacha pendant cette période à renforcer ses lignes en matière de véhicules et de personnel amenant sur certaines lignes la fréquence des bus à 8 minutes.

Au 1<sup>er</sup> Janvier 1991, l'exploitation du réseau de Cannes et du Cannet revient à la Société Azurienne de Transports En Commun (SATEC), plus connue sous le nom commercial de **Bus Azur**, appartenant au groupe CGEA (Compagnie Générale d'Entreprise Automobile) filiale du groupe CGE (Compagnie Générale des Eaux). Ceci va entraîner un changement de perception avec l'adoption de la tarification unique mais également la refonte de certaines lignes (apparition de lignes diamétralisées), la création de lignes nouvelles et de nouveau une augmentation de la fréquence des bus sur l'ensemble du réseau.



*Bus Impérial VOLVO ligne 08*



*Bus Electrique OREOS 22*

A noter aussi la disparition fin 1995, de l'autorail Cannes-Ranguin déficitaire depuis de nombreuses années, ou encore la réalisation d'un nouveau dépôt, l'augmentation du nombre de dépositaires de la billetterie, l'arrivée de nouveaux véhicules ainsi que la mise en place d'un cycle de formation pour les conducteurs dont le thème principal n'est autre que la relation avec la clientèle, thème mis en évidence au cours du CAP d'Agent d'Accueil et de Conduite Routière.

Le 5 Novembre 1996, CGFTE Cannes signe un contrat de délégation de service public et devient le délégataire du SITP. Le contrat s'achèvera en 2011.

24 octobre 2003, création d'une nouvelle ligne desservant la Croisette et le centre ville de Cannes avec les Bus Electriques, nommés « E-LO » (tarification spéciale valable une journée, voyages illimités).

Enfin 2004, mise en service du bus Impérial sur la ligne 08 (Quai Laubeuf - La Croisette - Palm Beach), première ligne urbaine en service régulier avec ce type de véhicule.